



HAL
open science

Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ?

Christophe Perrot, Vincent Chatellier, Daniel-Mercier Gouin, Mélanie Richard, Gérard You

► To cite this version:

Christophe Perrot, Vincent Chatellier, Daniel-Mercier Gouin, Mélanie Richard, Gérard You. Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale?. Colloque SFER: La libéralisation des marchés laitiers: Évolution des politiques publiques, conséquences et adaptations des acteurs économiques, Société Française d'Economie Rurale (SFER). FRA., Jun 2016, Clermont-Ferrand, France. 20 p. hal-02795498

HAL Id: hal-02795498

<https://hal.inrae.fr/hal-02795498>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SECTEUR LAITIER FRANÇAIS EST-IL COMPÉTITIF FACE À LA CONCURRENCE EUROPÉENNE ET MONDIALE ?

PERROT Christophe⁽¹⁾, CHATELLIER Vincent⁽²⁾, GOUIN Daniel-Mercier⁽³⁾,
RICHARD Mélanie⁽¹⁾, YOU Gérard⁽¹⁾

(1) Institut de l'élevage, département Economie, 149 Rue de Bercy, 75012 Paris

(2) INRA, UR 1134 (LERECO), Rue de la Géraudière, 44316 Nantes

(3) Université Laval, Département d'économie agroalimentaire, Québec

E-mail de l'auteur correspondant : christophe.perrot@idele.fr

Résumé. Avec la fin des quotas laitiers, l'ouverture croissante des économies et l'accentuation de la volatilité des prix internationaux, la question de la compétitivité du secteur laitier français est placée au cœur de nombreux débats. La compétitivité est généralement définie comme la capacité d'une entreprise ou d'un pays à conquérir et/ou à conserver des parts de marché en affrontant la concurrence aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export. Le secteur laitier français est non seulement un acteur important des échanges européens et internationaux de produits laitiers, mais il bénéficie d'une solidité des débouchés sur le marché intérieur, y compris pour des produits à haute valeur ajoutée. La baisse de la consommation intérieure (en équivalent lait), la saturation progressive de la demande européenne et la concurrence de plusieurs autres pays partenaires de l'Union européenne constituent aujourd'hui une incitation à mieux valoriser les produits de qualité sur le marché intérieur et à orienter davantage les exportations vers des marchés plus lointains où une croissance de la demande s'exprime. Par rapport à d'autres pays concurrents, européens ou internationaux (Nouvelle-Zélande, États-Unis), le coût de production du lait en France, en particulier dans l'Ouest (principal bassin laitier français), est favorisé par une bonne maîtrise des intrants, en raison notamment d'une production fourragère abondante qui entraîne une forte autonomie pour l'alimentation des vaches laitières. Le mode d'obtention de cette autonomie élevée pèse cependant aujourd'hui sur le niveau moyen de productivité du travail et sur les charges de structure (coût de mécanisation) du fait de l'importance des fourrages désormais principalement cultivés, récoltés et distribués mécaniquement.

Mots-clés : Secteur laitier – Quota – Compétitivité – Prix – Coûts de production.

Abstract. With the end of milk quotas, the increasing openness of economies and the increased volatility of international prices, the question of the competitiveness of the French dairy sector is at the heart of many debates. Competitiveness is generally defined as the ability of a company or a country to conquer and / or maintain market share by facing competition both on the domestic and export markets. The French dairy sector is not only an important player in European and international trade in dairy products, but it has some good opportunities in the domestic market, including for high-value products. The decline in domestic consumption (in milk equivalent), the gradual saturation of the European demand and competition from several other European countries are now an incentive to develop our exports to more distant markets where demand growth is expressed. Compared to other competing countries, European or international (New Zealand, United States), the cost of producing milk in France, especially in the West (main French dairy region), is favored by low inputs, particularly because of abundant forage production (autonomy for feeding dairy cows). The way of achieving such a high level of autonomy, however, weighs today on the average level of labor productivity and on the structure of expenses (high cost of mechanization) due to the importance of forages now mostly grown, harvested and distributed mechanically.

Keywords: Dairy sector - Quota - Competitiveness - Price - Production Costs.

Introduction

Le secteur laitier français a connu, comme ailleurs dans l'Union européenne (UE), une profonde restructuration depuis la mise en œuvre des quotas laitiers en 1984. En une trentaine d'années, et en dépit du maintien de la production laitière en volume, le nombre d'exploitations laitières (65 000 en 2015) a été divisée par six et le cheptel de vaches laitières (3,6 millions de têtes en 2015) a été réduit de moitié. Les entreprises de la transformation se sont, elles aussi, beaucoup concentrées ; elles se sont également modernisées en diversifiant leur gamme de produits laitiers de façon à satisfaire les consommateurs français et à exporter davantage vers les marchés européens et internationaux en croissance. Les acteurs de la distribution ont, eux aussi, enregistré une forte concentration, avec désormais seulement quatre centrales d'achats présentes dans l'Hexagone. Face à la fin des quotas laitiers en avril 2015, la saturation progressive de la consommation européenne de produits laitiers, l'interpénétration grandissante des économies et l'accentuation de la volatilité des prix, la question de la compétitivité du secteur laitier français se pose avec davantage d'acuité.

La France a tourné la page des quotas laitiers avec une douzième campagne consécutive en sous-réalisation. Contrairement aux pays voisins du nord de l'UE qui ont fait évoluer régulièrement leurs livraisons (de +15 % à +20 %, suivant les pays, entre 2005/2006 et 2014/2015) au rythme, et parfois même au-delà, des augmentations de référence, la France (+9 %) a alterné des phases d'augmentation rapide avec des replis d'origines variées : mesures nationales destinées à limiter la production comme en 2009 et pilotage de l'offre par les entreprises de collecte ; variation de la qualité des fourrages en 2012 ; forte réactivité de l'offre aux variations des prix du lait et des intrants. À partir d'avril 2015, le rebond de la collecte dans les pays d'Europe du Nord « libérés » des quotas a creusé davantage l'écart. Avec +1,3 % de collecte sur la première campagne sans quotas (2015/16), la France est loin derrière l'évolution globale de l'UE à 28 (+4,3 %) et en dernière place au niveau de l'UE à 15 (Irlande +18,5 %, Pays-Bas +11,9 %, Danemark +5,6 %, Allemagne de +2 à +3,6 % suivant les sources et méthodes de calcul).

Comment expliquer ces évolutions divergentes ? Peuvent-elles remettre en cause la position de la France qui est un des principaux pays exportateurs de produits laitiers sur les marchés européens et internationaux ? En un mot, la France est-elle compétitive par rapport à ses concurrents ? Pour répondre à ces questions, trois parties sont distinguées. La première présente une analyse de la destination du lait français. Elle s'intéresse, tout d'abord, à l'évolution des échanges de la France en produits laitiers au cours de la période 2000 à 2015 en mettant en évidence les principaux pays partenaires et types de produits. Elle aborde ensuite la question de la valorisation du lait sur le marché intérieur, en cherchant à identifier les rôles respectifs des ménages, de la restauration hors domicile et des industries agroalimentaires. La seconde porte sur l'évolution du prix du lait à la production au cours de la dernière décennie, en comparant la situation française aux autres pays concurrents, tant internationaux (Nouvelle-Zélande et Etats-Unis) qu'euro-péens. La troisième discute de l'évolution comparée des coûts de production du lait, point clé pour aborder les différentiels de compétitivité.

1. Où va le lait produit en France ?

L'objectif de cette première section est d'apporter quelques éléments d'analyse sur la destination et la valorisation du lait produit en France.

1.1. Une insertion croissante de la France dans l'économie laitière européenne et mondiale

Le marché mondial des produits laitiers (hors échanges intra UE) couvre, d'après la FAO, 71 millions de tonnes en équivalent lait (Teql) en 2015, soit 9 % de la production laitière mondiale (International Dairy Federation, 2015). Depuis 2000, les échanges mondiaux, qui portent sur une grande diversité de produits laitiers transformés (Lagrange et *al.*, 2015) ont augmenté au rythme d'environ 2 % par an (OCDE-FAO, 2015). D'après la base de données *Comtrade*, les principaux pays importateurs sont, en valeur et par ordre décroissant, la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Algérie, le Japon et le Mexique. La Nouvelle-Zélande, qui occupe le premier rang des exportateurs (27 % du total mondial en Teql en 2015), bénéficie d'atouts indéniables pour produire du lait à bas coût (valorisation de l'herbe) et pour exporter (forte concentration des acteurs industriels, proximité géographique des bassins importateurs, etc.). Ainsi, entre 2000 et 2015, ses exportations sont passées de 7 à 21 millions de Teql en raison notamment d'un fort développement de ses ventes de poudre de lait entier à destination des pays asiatiques (Bowman S., Conway P., 2013). L'UE, largement dominante sur le marché mondial des fromages (Bojnec S. et Ferto I., 2014) et pratiquement pas importatrice de produits laitiers occupe le second rang (avec 25 % du total mondial en 2015), devant les États-Unis (13 %), la Biélorussie (7 %), l'Australie (5 %) et l'Argentine (2 %).

Avec près de 25 milliards de litres de lait de vache collectés en 2015, la France assure 3,8 % de la collecte mondiale et 16,9 % de la collecte européenne. Elle occupe ainsi le deuxième rang européen derrière l'Allemagne (20,9 %), mais devant le Royaume-Uni (9,9 %), les Pays-Bas (8,7 %), la Pologne (7,1 %) et l'Italie (7 %). Partant de la base de données *Comext* pour la période 2000 à 2015 et de la méthodologie développée par le CNIEL pour estimer les flux en équivalent lait (CNIEL, 2016), une analyse de l'évolution de la dépendance de la production laitière française aux marchés extérieurs est proposée ci-après.

Les **exportations** de la France en produits laitiers représentent, en 2015, 10,75 millions de Teql, soit 42 % de la collecte nationale. Comparativement à la moyenne annuelle de la période 2000-04 (7,96 millions de Teql), les exportations ont progressé de 2,79 millions de Teql. La France occupe ainsi le troisième rang européen des pays exportateurs en équivalent lait derrière l'Allemagne, très performante sur le marché européen, et les Pays-Bas, mais devant l'Irlande. Les exportations de la France vers les pays tiers représentent 3,06 millions de Teql en 2015, soit 4,3 % du total des échanges mondiaux (hors commerce intra-UE) et 12,1 % de la collecte nationale (contre 8 % au cours de 2005-09). Elles ont augmenté de 38 % depuis 2000-04, contre 34 % pour les exportations vers l'UE. Les quatre premiers pays exportateurs de l'UE ont enregistré une augmentation significative de leurs volumes exportés.

Entre 2000-04 et 2015, les **importations** françaises de produits laitiers sont passées de 4,74 à 6,08 millions de Teql, soit une augmentation de 28 %. Pour tous les pays européens, les importations de produits laitiers résultent quasi-exclusivement du commerce intra-communautaire, souvent entre pays géographiquement voisins.

Le **solde commercial** de la France en produits laitiers est estimé, en 2015, à 4,67 millions de Teql, soit l'équivalent de 20 % de la collecte intérieure. Ce solde, qui a augmenté de 1,45 million de Teql depuis 2000-04, résulte pour 63 % des pays tiers et pour 37 % des États membres de l'UE. Si la progression du solde est plus élevée en France qu'en Irlande (+1,09 million de Teql) et comparable à l'Allemagne (+1,35 million de Teql), elle est nettement inférieure à celle des Pays-Bas (+3,47 millions de Teql) où la concentration des industriels est aussi forte que le savoir-faire à l'export reconnu, en particulier sur pays tiers (Institut de l'Élevage, 2010).

Tableau 1. Principaux partenaires de la France dans les échanges de produits laitiers en 2000-04 et 2015 (millier de tonnes équivalent lait et million d'euros courants)

	Millier de tonnes équivalent lait						Million d'euros courants					
	Exportations		Importations		Solde		Exportations		Importations		Solde	
	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015
UE	5 747	7 691	4 585	5 969	1 162	1 723	3 109	4 518	2 012	3 062	1 097	1 456
- Italie	1 134	1 683	247	412	888	1 271	495	608	185	415	310	193
- Royaume Uni	466	740	290	241	176	499	345	624	118	118	228	507
- Allemagne	1 144	1 534	885	1 058	260	476	691	952	406	609	285	343
- Espagne	916	850	458	393	459	458	460	589	208	252	252	337
- Belgique	896	1 307	1 137	1 366	-241	-59	519	740	451	550	68	190
- Irlande	63	111	287	324	-224	-213	30	65	101	160	-71	-94
- Pays-Bas	560	653	883	1 645	-323	-991	246	318	383	688	-137	-369
Pays tiers	2 217	3 062	151	111	2 067	2 951	1 119	2 391	71	88	1 048	2 303
- Chine	67	319	2	0	65	319	30	300	1	0	29	300
- Algérie	405	287	1	1	404	286	158	233	0	1	158	232
- Etats-Unis	219	178	2	0	217	177	135	180	1	1	134	179
- Arabie Saoudite	156	141	0	0	156	141	77	136	0	0	77	136
- Suisse	97	96	72	41	25	55	86	124	47	67	39	57
- Taiwan	24	55	0	0	24	55	20	43	0	0	20	43
- Liban	59	44	0	0	59	44	34	37	0	0	34	37
- Canada	34	28	0	0	34	28	33	36	0	0	33	36
- Iraq	43	20	0	0	43	20	30	32	0	0	30	32
Monde	7 964	10 754	4 736	6 080	3 229	4 674	4 228	6 910	2 083	3 150	2 145	3 759

Source : Comext / Méthodologie CNIEL (pour le calcul en Equivalent lait) / Traitement INRA, SMART-LERECO

L'Italie, le Royaume-Uni et la Chine sont les trois pays qui ont le plus contribué à l'amélioration de la balance commerciale de la France en produits laitiers au cours de la période étudiée (Tableau 1). Les deux principaux pays avec lesquels la France présente une situation clairement déficitaire sont les Pays-Bas et l'Irlande, pays considérés parmi les plus compétitifs de l'UE (Institut de l'Élevage, 2013 et 2015). Avec l'Allemagne, son premier client à l'export, la France bénéficie d'une balance commerciale positive (Institut de l'Élevage, 2012). La Chine est devenue le premier client de la France parmi les pays tiers (avec environ 3 % des exportations françaises totales en équivalent lait). Ce pays, où les coûts de production du lait ont fortement augmenté et où une demande pour des produits de qualité s'exprime (Sharma et Rou, 2014 ; USDA, 2015), importe surtout des poudres grasses et de la poudre de lait infantile (le fromage occupe une place marginale). L'Algérie figure au second rang des pays tiers clients de la France, mais avec un solde commercial qui a légèrement baissé en équivalent lait. Les États-Unis, qui ont dynamisé leur production laitière et leurs exportations au cours des quinze dernières années (mais absolument pas vers l'UE), demeurent un client sérieux pour la France, essentiellement au titre des fromages.

Tableau 2. Evolution des échanges de la France selon les types de produits laitiers en 2000-04 et 2015 (millier de tonnes en équivalent lait et millions d'euros courants)

	Millier de tonnes équivalent lait						Million d'euros courants					
	Exportations		Importations		Solde		Exportations		Importations		Solde	
	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015	2000-04	2015
Laits liquides (total)	532	677	401	277	131	399	283	382	229	193	54	189
- Lait liquide vrac	279	438	219	117	61	321	130	202	126	84	3	118
- Lait liquide conditionné	253	238	183	160	70	78	154	180	103	109	50	71
Lait aromatisés	14	13	39	23	-26	-10	20	37	45	67	-25	-30
Yaourt et laits fermentés	219	303	77	60	142	243	283	505	101	92	182	413
Lait concentrés	141	174	179	172	-38	2	57	64	94	123	-37	-59
Laits secs	1 571	2 136	391	352	1 180	1 784	749	1 535	197	295	552	1 240
- Poudre de lait écrémé	397	1 363	276	140	121	1 223	171	550	119	63	52	487
- Poudre de lait entier	1 090	515	71	140	1 018	376	419	248	29	55	390	193
- Lait infantile	49	151	12	57	37	93	144	701	36	172	108	529
- Poudre de babeurre	35	107	32	15	3	92	15	36	13	4	3	32
Crème	601	1 053	564	585	37	467	158	257	174	255	-16	2
Beurre et butteroil	877	1 223	1 554	2 286	-677	-1 063	196	404	393	622	-197	-218
Fromages	2 753	3 334	1 227	1 895	1 525	1 439	2 005	3 001	726	1 333	1 279	1 667
Poudre de lactosérum	484	435	85	89	398	346	219	387	50	87	170	299
Caséines et caséinates	465	511	160	64	305	447	179	210	49	32	130	178
Lactose et sirop de lactose	0	0	0	0	0	0	11	20	14	36	-4	-16
Composants naturels	297	896	92	276	205	620	44	108	12	16	32	92
Produits laitiers (total)	7 964	10 754	4 736	6 080	3 229	4 674	4 228	6 910	2 083	3 150	2 145	3 759

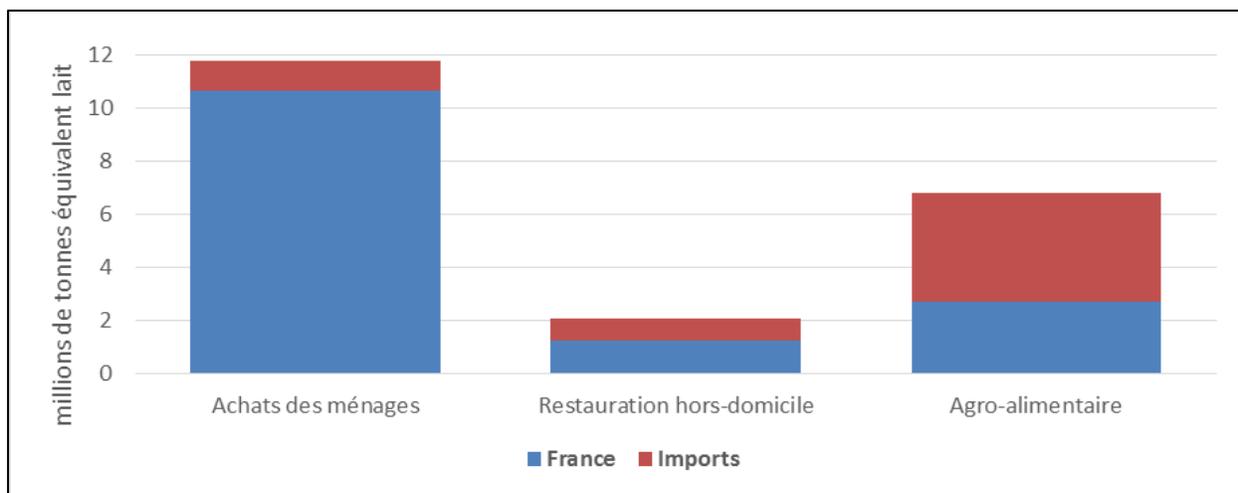
Source : Comext / Méthodologie CNIEL (pour le calcul en Équivalent lait) / Traitement INRA, SMART-LERECO

La création de valeur générée par les biens exportés peut être discutée en rapportant la valeur des exportations françaises de produits laitiers aux quantités exportées en équivalent-lait. D'après cette approche, le montant s'élève, en 2015, à 643 euros par tonne (contre 531 euros/t en 2000-04). En raison des types de biens échangés, ce montant diffère d'un pays à l'autre. Il est, par exemple, nettement plus faible lorsque les exportations comprennent une proportion significative de lait vrac (vers l'Italie avec 363 euros/t, ou l'Allemagne avec 621 euros/t) que lorsque celles-ci concernent des poudres de lait, notamment infantiles, vers l'Algérie (812 euros/t), et surtout la Chine (940 euros/t), ou des fromages différenciés vers les États-Unis (1 011 euros/t) ou la Suisse (1 292 euros/t). Les fromages contribuent de façon déterminante aux exportations françaises de produits laitiers : 31 % en volume (équivalent lait) et 43 % en valeur (Tableau 2). Les laits secs jouent également un rôle important en assurant 20 % des volumes exportés et 22 % de la valeur générée par l'export. Le solde commercial de la France en produit laitiers (3,75 milliards d'euros en 2015) tient donc surtout aux fromages (1,66 milliard d'euros) et aux laits secs (1,24 milliard d'euros), ces derniers ayant observé une forte progression au cours de la période étudiée sous l'impulsion principale de la demande asiatique. La France est excédentaire pour la grande majorité des produits laitiers à l'exception notoire du beurre.

Au cours des quinze dernières années, la France est donc parvenue à améliorer sa balance commerciale (en volume et en valeur) en s'internationalisant davantage et en s'orientant vers des produits finis (dont les fromages et la poudre de lait infantile) qui ne sont pas vraiment placés au cœur de la stratégie industrielle du premier exportateur mondial (la Nouvelle-Zélande étant fortement spécialisée en poudre de lait entier). À la baisse de la demande intérieure en produits laitiers (en équivalent lait), s'ajoute, depuis 2010, un effritement de la balance commerciale en valeur de la France avec les autres États membres de l'UE. La capacité de la France à exporter davantage de produits laitiers vers les pays tiers devient alors une condition *sine qua non* à un potentiel développement de la production laitière intérieure. La question de valorisation du lait produit en France sur le marché domestique est également centrale dans un contexte où la création de valeur est essentielle pour les différents acteurs de la filière.

1.2. La valorisation du lait produit en France sur son marché intérieur

Même si les exportations de produits laitiers ont fortement augmenté, tant en tonnage qu'au prorata de la collecte, le marché intérieur demeure le premier débouché de la filière laitière française. Estimée à 20,7 millions de tonnes équivalent lait en 2015, la consommation nationale de produits laitiers est massivement assurée par des produits laitiers fabriqués en France (71 % de la consommation nationale), et pour le reste par des produits importés. La filière laitière française a ainsi commercialisé l'équivalent de 14,6 millions de tonnes de lait sur le marché intérieur, soit 58 % de la collecte laitière nationale en 2015. En prenant pour référence la matière sèche utile contenue dans le lait collecté, les principaux produits commercialisés sont les fromages (22 %), suivis du beurre (15 %), des laits conditionnés (8 %), des ingrédients secs (7 %), des yaourts/desserts (6 %), et de la crème (3 %).

Figure 1. Origine des produits laitiers commercialisés en 2015 selon les circuits

Source : GEB- Institut de l'Élevage d'après CNIEL, GIRA, IRI, EUROSTAT

D'après nos estimations basées sur les informations du GIRA, d'Eurostat et de la société IRI (spécialiste de l'analyse de marchés en collectant l'ensemble des données de ventes de produits alimentaires et non alimentaires des GMS), les produits laitiers français ont quatre grands débouchés : l'exportation sur les marchés européens et internationaux (42 % de la collecte nationale) ; les Grandes et Moyennes Surfaces ou GMS françaises (42 %) ; la Restauration Hors Domicile ou RHD (5 %) ; les industries agro-alimentaires non laitières (11 %).

Les ventes de produits laitiers aux ménages via les GMS représentent 57 % de la consommation nationale de produits laitiers. Les industries laitières françaises proposent une offre variée de produits laitiers, unique au monde dans sa diversité, ce qui leur a permis de développer et de maintenir un marché intérieur relativement captif. Les produits importés sont surtout des produits différents et démarqués (fromages italiens notamment) et secondairement des produits concurrents sur les segments premiers prix (laits conditionnés, râpés). Estimées à 15,9 milliards d'euros en 2015, ces ventes aux ménages constituent le premier débouché en valeur de ces industries françaises qui fournissent 90 % des produits achetés par les ménages. Le marché français est plus important en valeur que celui de l'Allemagne où la population est pourtant supérieure de 23 %. D'après la société IRI, les ventes relèvent pour 45 % de fromages, 28 % de produits laitiers ultra-frais, 14 % de laits conditionnés, 7 % de beurre et un peu moins de 5 % de crème conditionnée.

La restauration hors-domicile. Il s'agit d'un débouché plus secondaire (10 % de la consommation nationale) dont l'approvisionnement est assuré à 60 % par des produits français et à 40 % par des produits importés. Estimées à 1,9 milliard d'euros en 2014 par le GIRA, les ventes aux opérateurs de la restauration hors-domicile (tous circuits confondus) se composent pour 53 % de fromages, 24 % de beurre et de crème, 17 % d'ultra-frais et 6 % de laits conditionnés.

En 2015, les fournisseurs français de ces deux premiers circuits (GMS et RHD) ont subi la concurrence des produits étrangers (allemands, belges, voire néerlandais) devenus plus compétitifs grâce à un prix du lait à la production qui a davantage baissé qu'en France. Or, le prix est un critère déterminant dans la restauration collective où les gestionnaires retiennent via des appels d'offre les fournisseurs les moins chers, ou pour certaines gammes de produits sous Marques De Distributeurs (MDD). Que ce soit sur les segments premiers prix des GMS (laits conditionnés, râpés, beurre plaquette) ou en RHD, la pression commerciale a été très forte. Comme lors de la crise de 2009, les importations ont soudainement augmenté en 2015, surtout en laits conditionnés (+12,8 % d'après Syndilait, organisation professionnelle regroupant la majorité des fabricants de laits de consommation liquides).

Les industries agro-alimentaires. Elles représentent le deuxième débouché national en produits laitiers (33 % en volume). Il s'agit d'un marché d'ingrédients issus du lait (crème fraîche, beurre, poudre de lait, poudre de lactosérum, caséines, protéines sériques) utilisés dans la biscuiterie, la chocolaterie, la production de glaces, la pâtisserie, la viennoiserie, l'alimentation animale, l'alimentation infantile, etc. Les ingrédients laitiers fabriqués en France ne couvrent que 40 % des besoins en ingrédients laitiers de ce marché, faute de disponibilité pour de nombreux produits comme le beurre, mais aussi de compétitivité pour certains ingrédients secs (caséines, poudre de lactosérum pour l'alimentation animale). Les besoins des clients sont extrêmement variés en matière de composition, de qualité et donc de prix. La plupart des opérateurs achètent des produits dits de « commodités à faible valeur ajoutée et traçabilité » dont le facteur prix est déterminant. Mais certains fabricants, artisanaux ou industriels, s'approvisionnent en ingrédients laitiers très spécifiques : les chocolatiers en poudres de lait à haute valeur technologique ; des pâtisseries en beurres technologiques ou démarqués, etc. Les industriels laitiers français sont plutôt bien positionnés sur le marché des ingrédients laitiers spécifiques à bonne valeur ajoutée. En revanche, ils sont souvent moins compétitifs sur les ingrédients basiques (beurre cube, poudre de lactosérum pour l'alimentation animale), dans une conjoncture dégradée comme c'est le cas en 2015 et 2016 : les transformateurs nord-européens bénéficient d'un net avantage prix grâce à un lait cru acheté moins cher à leurs livreurs qu'en France.

2. Evolution comparée des prix du lait à la production : interconnexions et spécificités françaises

La compétitivité est habituellement définie comme la capacité d'une entreprise ou d'une zone géographique à conquérir ou à conserver des parts de marché en affrontant la concurrence, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export. La compétitivité « prix » consiste à réduire les coûts de production, de collecte et de transformation pour vendre au meilleur prix. La compétitivité « hors prix » consiste à augmenter la valeur des produits commercialisés par le développement d'innovations et la différenciation du produit fini. La compétitivité « hors prix » du secteur laitier français est généralement reconnue, en raison d'une forte *différenciation* de certains produits :

- différenciation liée à *l'origine* du lait pour 15 % environ des produits laitiers français (en Teql) dont 9,6 % d'AOP, 2,2 % en agriculture biologique, des produits labellisés « lait de montagne » ou affichant une identité régionale forte (pictogrammes breton, savoyard, normand, alsacien...);
- ou différenciation dite *retardée* au stade de la transformation, valorisée grâce à des marques à forte notoriété soutenues par de puissantes politiques de marketing.

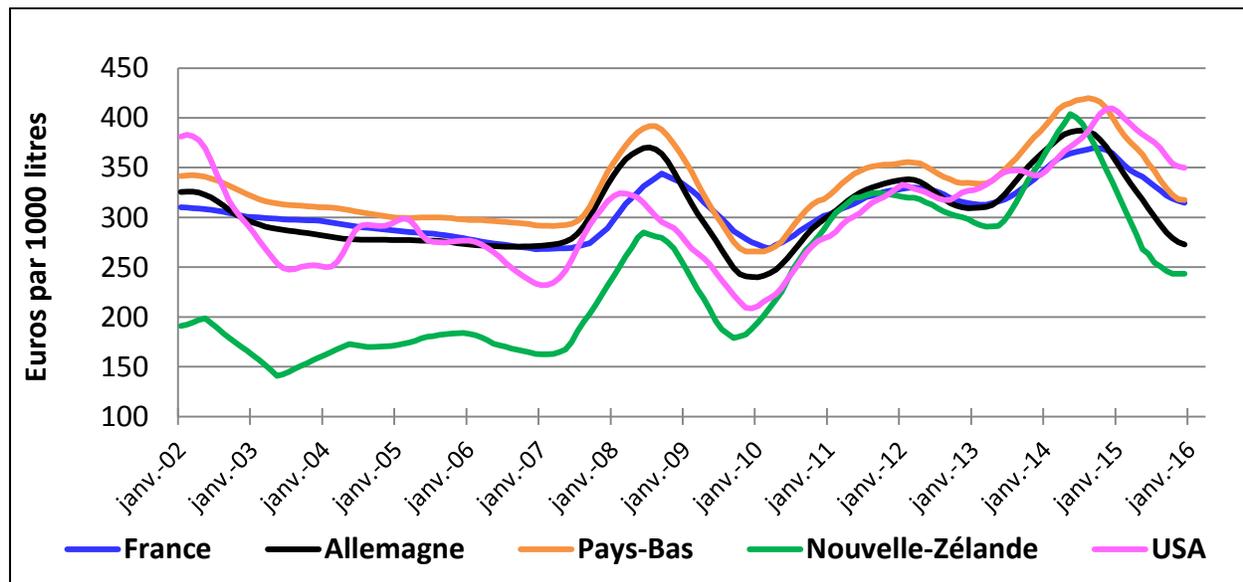
Cette compétitivité « hors prix » reste cependant peu valorisée à l'export (au moins à partir de lait français pour ce qui est des marques) en raison de la faiblesse de la demande internationale en produits laitiers français très différenciés. Aussi l'essentiel du mouvement d'insertion dans les échanges qui vient d'être décrit repose-t-il sur la compétitivité « prix » de la filière et de la production laitière française.

2.1. Evolution des prix dans les principaux bassins exportateurs : après une décennie de convergence, des divergences apparaissent dans les baisses de prix

À partir des années 2000, les prix du lait à la production ont convergé dans les principaux bassins exportateurs (figure 2). Les prix s'érodant progressivement dans l'hémisphère nord, notamment dans l'UE du fait de l'abandon de mesures de marché destinées à maintenir des prix de soutien, ils se sont rapprochés des prix néo-zélandais et sud-américains plutôt stabilisés. La convergence s'est brutalement accélérée en 2006-2007 avec le premier épisode de flambée des prix : le prix du lait a davantage grimpé en Nouvelle-Zélande largement connectée au marché mondial et la rechute en 2009-2010 a au contraire été plus accentuée aux États-Unis et dans l'UE qui ont souffert d'une demande intérieure particulièrement ralentie. Entre 2011 et 2014, période marquée par un marché mondial plutôt tendu, la production peinait à suivre la demande dynamique, la part des exportations s'est accrue dans chaque zone et la concurrence entre bassins s'est exprimée à plein notamment sur la base du prix du lait. Les prix des grands bassins sont ainsi restés proches malgré les écarts de soutien octroyés aux producteurs (nettement plus élevés en UE qu'aux États-Unis et inexistantes en Nouvelle-Zélande). Depuis 2014, la surproduction mondiale ne s'est pas répercutée avec la même intensité sur les trois bassins et les prix ont de nouveau nettement divergé en fonction du poids relatif de la part de la production échangée sur un marché mondial certes en croissance, mais encore étroit, donc volatil.

Un autre élément influençant l'évolution relative des prix et donc la compétitivité des différents bassins est l'évolution des parités monétaires. Celles-ci reflètent en partie la santé relative des économies nationales (ou communautaire), mais découlent aussi d'orientations prises par les différentes banques centrales (la FED, Federal Reserve, aux États-Unis, la Reserve Bank of New Zealand et la Banque Centrale Européenne) en matière de politiques monétaires. Autrefois qualifiées de « dévaluations compétitives », ces interventions sont aujourd'hui plus progressives mais tout aussi importantes. Ainsi, par exemple, la Reserve Bank of New Zealand (RBNZ) a eu quelques difficultés à faire baisser le dollar NZ qu'elle a trouvé surévalué dès que les prix des produits laitiers ont commencé à faiblir.

Figure 2. Evolution du prix du lait à la production¹ en France, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande au cours de la période 2002 à 2016 (exprimée en moyenne glissante sur 12 mois)



Sources : FranceAgriMer, AMI (avec redressement de la composition du lait via la méthodologie CNIEL), Lei Wageningen, LTO, USDA NASS, conversion GEB-Institut de l'Élevage d'après Banque de France

Elle a diminué son taux directeur à quatre reprises courant 2015 avant d'obtenir une baisse du dollar NZ face au dollar US. La place réservée à l'analyse du secteur laitier dans les documents généraux et monétaires de la RBNZ est d'ailleurs très importante, en accord avec le poids du secteur laitier dans l'économie et le niveau de risque qui résulte du très fort endettement des exploitations laitières qui accumulent 10 % de l'encours des emprunts du pays tous secteurs économiques confondus (Dunstan et al, 2015). La RBNZ a même réalisé un « *stress test* » de son secteur bancaire (op. cit.) pour analyser les conséquences de deux scénarios d'évolution pour le secteur laitier avec un lent rétablissement du prix du lait et une baisse du prix du foncier entre 20 et 40% à l'horizon 2020. Bien que conduisant à des pertes bancaires impressionnantes (14 % du portefeuille), le *stress test* a été jugé concluant.

¹ Les prix français et allemands sont figurés avec la composition standard française (38g/l de matière grasse et 32g/l de matière protéique). Le prix néerlandais se rapporte à une autre composition standard (3,7 % de matière grasse et 3,3 % de matière protéique), très inférieure à la composition réelle du lait néerlandais. Le prix néo-zélandais fourni par LTO se base sur leur composition standard (4,2 % de matière grasse et 3,4 % de matières protéiques), une qualité sanitaire et un volume de livraison donnés (500 tonnes par an). Enfin, le prix étatsunien se rapporte à une composition réelle. Cela ne modifie pas l'analyse sur le mouvement de convergence puis de divergence mais le niveau relatif des prix ne doit pas être lu sans précautions. D'une part, le prix du lait réellement payé est plus ou moins supérieur au prix standard compte tenu de sa composition réelle : il l'est un peu en France (41,3g/l de matière grasse et 33,3g/l de matière protéiques en moyenne sur 2007-2015), davantage en Allemagne (42,6 g/l et 35,2g/l) et plus encore aux Pays-Bas (45,1g/l et 36,2g/l) où le lait est nettement plus riche en matière sèche utile (MSU). C'est aussi le cas en Nouvelle-Zélande où le lait est plus riche en MSU que le standard LTO (87,4 g/l contre 78,3). D'autre part, ramené au standard français, le prix du lait néo-zélandais est 11 % inférieur à celui au standard LTO, autrement dit, malgré la convergence sur 2007-2014, le prix néo-zélandais au kilo de MSU était encore sensiblement inférieur au prix français : 3,47 € sur 2007-2015 contre 4,56 €/kg en France.

Les **États-Unis** se sont progressivement affirmés comme exportateur majeur de produits laitiers avec un excédent porté de 1 à 10 millions de tonnes de lait entre 2004 et 2014, et une part de la production exportée passée de 5 à 12 % (retombée à 10 % en 2015). A cette progression sur les marchés extérieurs, s'ajoute une hausse de la consommation intérieure (pour la moitié du supplément de production sur la période), stimulée par une croissance démographique plus vive que dans l'UE. Le marché domestique est donc encore largement directeur sur le niveau des prix, tant au niveau de la consommation que de la production. Cela est d'autant plus le cas, que la connexion au marché mondial porte peu sur les matières grasses laitières et que le marché intérieur du beurre et des fromages bénéficie de protections tarifaires et non tarifaires élevées. Les prix états-uniens à la production ont chuté de 29 % en USD en 2015. Sur une période un peu plus longue de deux années, et soutenue par une demande nationale en nette hausse, la baisse de prix se limite à 10 % en USD. De son côté, l'appréciation du dollar se traduit par une progression du prix exprimé en euros de 2 % d'où une perte sensible de compétitivité.

En **Nouvelle-Zélande**, où les exportations couvrent près de 90 % de la production laitière, la situation est bien différente de celle des Etats-Unis. Le prix du lait découle ici directement des performances à l'exportation et il y est particulièrement volatil. La hausse de la collecte laitière néozélandaise de plus de 30 % entre 2007 et 2015 tient surtout au développement des exportations vers la Chine (Bowman et Conway, 2013). La forte dépendance du pays au marché chinois (28 % de ses exportations en valeur en 2014) l'a rendue particulièrement vulnérable au ralentissement des achats intervenu depuis 2014. Faute de marchés alternatifs suffisants, l'accumulation de stocks de produits laitiers a conduit à une chute drastique du prix du lait. Le prix payé par Fonterra, dividendes inclus, a chuté de 44 % entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015, tombant à 249 €/t. Compte tenu de la composition très riche du lait en MSU, cela correspond à un prix ramené au standard français n'excédant pas 192 €/t.

Dans l'**Union européenne**, la situation est finalement assez intermédiaire entre les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande. La part de la production laitière européenne exportée sur le marché mondial s'est très progressivement accrue jusqu'à 12 % en 2015. Comme aux États-Unis, la hausse de la collecte observée entre 2007 et 2015 a été écoulee pour moitié à l'export et pour moitié sur le marché intérieur. Au cours de cette période, le taux annuel de croissance de la consommation intérieure a cependant été pratiquement deux fois inférieur à celui des Etats-Unis.

2.2. Un prix du lait décevant en France par rapport à d'autres pays européens

D'après les données du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), tous types d'exploitation laitières confondus, le prix du lait payé au producteur (complément de fin de campagne compris), calculé en moyenne annuelle pour la période 2007 à 2012, a été légèrement plus faible en **France** (326 €/t) qu'en **Allemagne** (329 €/t). D'autres sources statistiques couvrant la période 2007 à 2015, issues des déclarations d'entreprises, confirment l'existence d'un faible écart de prix entre ces deux pays. Le prix moyen du lait ramené au standard français (source : FranceAgrimer et AMI avec redressement de la composition selon la méthodologie CNIEL) a été de 312 €/t en France contre 308 €/t en Allemagne sur la période 2007-2015. Sur 2007-2014, l'écart était nul aussi bien au niveau national qu'entre deux bassins

de production aussi importants que l'Ouest français (Bretagne et Pays de Loire) et les régions de l'Allemagne du nord (Basse Saxe et Schleswig Holstein). Ces statistiques indiquent cependant l'existence d'une plus forte volatilité des prix en Allemagne. Ainsi, au cours de la période 2007 à 2015, l'écart entre les prix moyens annuels minimum et maximum a été de 119 €/t en Allemagne contre 85 €/t en France.

Compte tenu de la plus grande variété et de la qualité de la gamme des produits laitiers français, l'obtention d'un prix du lait payé au producteur comparable à celui de l'Allemagne est, d'une certaine manière, assez décevant. Le chiffre d'affaires des industries de transformation laitière est supérieur dans l'Hexagone : 27,7 milliards d'euros en 2012 contre 25,4 en Allemagne, malgré les moindres volumes traités. L'écart de valeur sortie usine est donc encore plus marqué si on le rapporte au volume de lait collecté : 1 120 €/t en France contre 855 €/t en Allemagne. Ces différents calculs suggèrent que la valeur ajoutée associée aux produits est répartie différemment dans les deux pays.

En France, la valeur ajoutée générée au sein des entreprises est consacrée à la rémunération d'un nombre d'actifs beaucoup plus important : 56 000 emplois dans la transformation contre 37 000 en Allemagne (pour un volume de lait traité pourtant inférieur). Le coût de collecte du lait est, par ailleurs, supérieur en France car ce pays est plus vaste et plus hétérogène en termes de densité laitière et d'accessibilité. Il en est probablement de même pour les coûts de transformation. Non seulement une plus grande partie du lait allemand est transformé en produits de masse peu différenciés dans des entreprises de plus grande taille, mais la France compte un plus grand nombre de petites entreprises notamment de beurreries et de fromageries (482 fromageries produisant moins de 1000 t par an en 2012 contre 40 en Allemagne) qui fonctionnent vraisemblablement avec des coûts de production plus élevés et ne sont pas toutes des « fruitières » qui valorisent, parfois très bien, un produit différencié dès l'origine du lait. Enfin, le partage de la valeur ajoutée entre transformateurs et producteurs diffère aussi en raison du statut des acteurs : en Allemagne 70 % de la collecte est transformée par des coopératives pour le compte des producteurs, alors que 55 % l'est, en France, par des groupes privés dont des leaders internationaux qui créent de la valeur ajoutée grâce à une différenciation retardée au stade de la transformation à l'aide de marques souvent mondialement connues. Ainsi, si le marché intérieur de la consommation semble, en France, particulièrement solide et rémunérateur, il procure d'une certaine façon plus de la stabilité que de la valeur pour les producteurs laitiers français.

D'après les données du RICA pour la période 2007-2012, le prix du lait moyen payé au producteur a été plus élevé aux **Pays-Bas** (354 €/t) et au **Danemark** (346 €/t), deux pays dominés par des coopératives (*Friesland Campina* et *Arla foods*) en situation de monopole, au savoir-faire commercial reconnu de longue date pour l'exportation et présentant une densité laitière assurant des coûts de collecte bien inférieurs aux coûts français, sans parler du coût d'exportation du fait de la proximité et de la qualité des infrastructures portuaires de Rotterdam. Au cours de la période 2011 à 2015, si le prix garanti par Friesland Campina (établi en fonction de l'évolution des prix d'un panel d'entreprises laitières nord européennes concurrentes) atteignait 361 €/t (pour 3,47 % de matière protéique et 4,41 % de matière

grasse), les bonnes performances de l'entreprise lui ont permis de faire grimper le prix total payé à 381 €/t avec complément de prix et 411 €/t avec distribution et rémunération des parts sociales (encore 370 €/t en 2015). Ces prix élevés traduisent également des taux sensiblement plus élevés de matière grasse et de matière protéique (respectivement +6,6 et +5,0 g/l de MSU) ainsi que la part plus importante de lait issu de l'agriculture biologique au Danemark (10 %). En **Irlande**, le prix moyen du lait a, en revanche, été plus faible (301 €/t entre 2007 et 2012 d'après le RICA) et plus volatil (de 449 € en novembre 2013, valeur la plus élevée de tous les pays étudiés ici, à moins de 230 € en mars 2016) car il est davantage influencé par les cours mondiaux de poudres et d'ingrédients laitiers.

3. Évolution des coûts de production : des niveaux convergents entre bassins exportateurs

Cette troisième et dernière partie discute de l'évolution comparée des coûts de production du lait au stade des exploitations, en cherchant notamment à souligner les points forts et les points faibles de la France pour différents types de postes de charges.

3.1. Une forte hausse des prix de revient largement imputable aux coûts d'alimentation

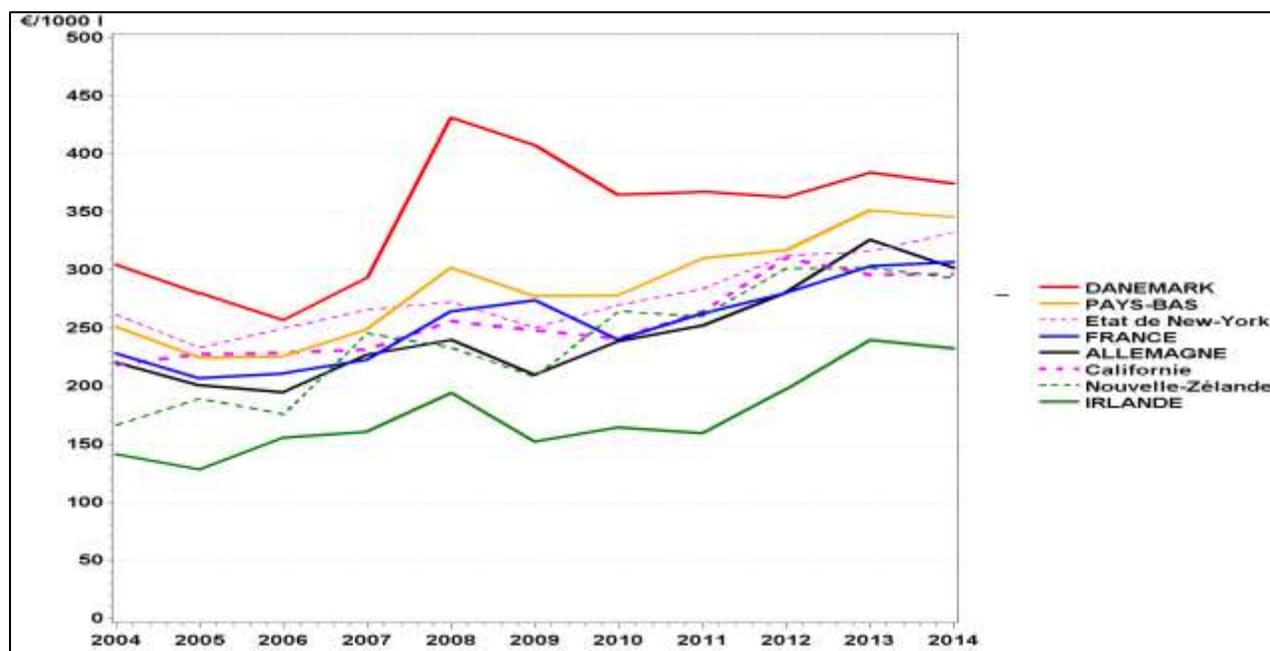
Au cours de la dernière décennie, la convergence des coûts de production du lait a suivi celle des prix du lait, au moins entre les zones exportatrices étudiées ici. À l'échelle mondiale, entre pays (ou cas-types emblématiques de chaque pays), la corrélation entre le coût de production et le prix du lait est considérée comme forte depuis de nombreuses années par le réseau International Farm Comparison Network (IFCN, 2013; Hemme et al, 2014). Cela n'est guère étonnant dans la mesure où les exploitations ne peuvent résister à une situation où les coûts de production sont durablement supérieurs aux prix : elles disparaissent ou de nouveaux systèmes deviennent dominants. Inversement, les coûts ne restent pas durablement inférieurs aux prix sans encadrement de la production. L'incitation à produire exercée par les prix conduit à une augmentation des coûts marginaux puis des coûts moyens, avec l'évolution des fonctions de production voire l'apparition de nouveaux systèmes. C'est typiquement ce qui s'est passé en Nouvelle Zélande.

Partant de plusieurs sources statistiques construites en Nouvelle-Zélande (DairyNZ Economic Survey), aux Etats-Unis (Dairy farm management business pour New York State ; Dairy marketing cost of production pour la Californie) et dans l'UE (RICA), une analyse des caractéristiques des exploitations laitières spécialisées et de leurs coûts de production est proposée pour l'année 2012 (Tableaux 3 et 4). Les informations ne sont pas statistiquement représentatives en Californie et à New York puisque les producteurs adhèrent à ces bases de données uniquement de manière volontaire ; elles offrent cependant une image assez fidèle des grands troupeaux hors-sol de l'Ouest des États-Unis et des systèmes de production plus traditionnels du Nord du pays. En Nouvelle-Zélande, une répartition géographique et structurelle permet une plus grande généralisation. Pour l'UE, les zones sélectionnées dans la base de données individuelles du RICA correspondent aux bassins les plus exportateurs et les plus spécialisés en zone de plaine pour faciliter la comparaison avec les cas extra-européens.

La figure 3 présente l'évolution entre 2004 et 2014 d'un indicateur proche du prix de revient du lait, intitulé « le point mort ». Cet indicateur comptabilise le coût de production du lait, hors rémunération du travail familial non salarié et du capital familial, après déduction des produits joints et des aides (Perrot et al, 2011). Il s'agit du « point mort » entendu comme le prix du lait à partir duquel l'exploitation commence à rémunérer la main-d'œuvre non salariée (celle des chefs d'exploitation notamment). Cet indicateur n'est calculable que pour les exploitations spécialisées. Pour une exploitation laitière totalement spécialisée, il se confond avec le prix de revient hors charges supplétives (Institut de l'Élevage, 2012b).

Avant d'analyser les raisons de l'évolution des coûts de chaque zone, il est frappant de constater que la convergence observée sur les prix de revient (point mort) entre bassins laitiers exportateurs s'est opérée à la suite de fortes croissances dans les différentes zones et a conduit, en 2014, à une étonnante proximité des niveaux entre des bassins que tout oppose ou presque en matière de systèmes de production laitiers : la Nouvelle-Zélande, la Californie, la France et l'Allemagne.

Figure 3. Evolution du « point mort » pour les exploitations laitières spécialisées de différents pays (euros courants/1000 l)



Source : DairyNZ Economic Survey; Dairy Farm management - Business Summary New York State; Dairy Marketing California, Cost of Production Annual Summary ; DG AGRI RICA UE – traitement des auteurs; exploitations laitières spécialisées pour l'UE, définition Institut de l'Élevage, 2015.

La **Nouvelle-Zélande** qui faisait jeu égal avec l'Irlande en début de période d'analyse (2004) en matière de production laitière *low cost* a enregistré une augmentation très importante (+50 % pour le prix de revient en monnaie locale, et +80 % en euros compte tenu de l'appréciation du dollar NZ depuis 2010). L'évolution des taux de change modifie sensiblement les positions relatives en matière de prix de revient du lait, mais la compétition sur les marchés internationaux se fait bien sur la base du taux de change courant de chacune des monnaies.

La hausse spectaculaire des coûts de production en Nouvelle-Zélande a été très soudaine en monnaie nationale. Elle a vraiment débuté entre 2006 et 2007 (+36 %), et a coïncidé avec une augmentation du prix du lait à la production encore plus importante (78 %). De 2004 à 2014, deux postes de charges sont principalement responsables de cette hausse : les coûts d'alimentation auxquels sont imputables 38 % de la hausse et les intérêts avec 22 % de la hausse. Les achats d'aliments rapportés au litre de lait ont plus que doublé. Le système de production basé strictement sur le pâturage ne concerne aujourd'hui que 5 à 10 % des exploitations, auxquelles peuvent s'ajouter 20 à 30 % des exploitations qui ont recours à des aliments externes pour moins de 15 % de leurs besoins (DairyNZ, 2015 ; Foote, 2015). En conséquence, la croissance de la production de lait par vache a été de 16 % de 2004 à 2014, celle du chargement par hectare de 6 % et celle de la production par hectare de 23 %. D'après nos estimations basées sur les données de DairyNZ, cette intensification de la production par hectare a contribué pour 41 % la croissance totale de la production laitière du pays qui a atteint 56 % sur l'ensemble de la période.

En moyenne dans les fermes néozélandaises (tableau 3), au coût en engrais significatif sur les prairies s'ajoutent des achats d'aliments (tourteaux de palme ; les 69 € d'alimentation comprennent aussi 20 € d'entretien et de location de pâturage) et des frais financiers importants liés à une forte augmentation de l'endettement pour acheter du foncier de plus en plus cher. Son prix moyen est passé de 10 000 \$NZ/ha en 2000 à 30-35 000\$ depuis 2008, soit un peu plus de 20 000 €/ha (mais jusqu'à 60 000 €/ha pour certaines fermes). Outre un accès facile au crédit (la dette totale des exploitations laitières a triplé depuis 2003), cette inflation, qui s'apparente désormais à une bulle foncière et financière qui n'est pas sans rappeler la situation danoise. Elle a été alimentée par l'effet pernicieux d'une indexation couramment admise du prix du foncier sur la rentabilité par hectare qui a beaucoup augmenté. En 2015, la moyenne néo-zélandaise cache désormais une diversité assez grande de systèmes d'alimentation et de risques financiers : 10 % des fermes accumulent près du tiers des dettes ; la part d'exploitations éprouvant des difficultés à faire face à leurs obligations financières est passée de 49 à 80 % entre 2014/15 et 2015/16 (Dunstan et al, 2015) ce qui a incité le groupe *Fonterra* à accordé aux éleveurs un prêt sans intérêt équivalent à 12 % de la recette laitière de juin à décembre 2015.

La **Californie** se démarque par des coûts de structure faibles (intérêts et amortissement) et à l'inverse des coûts d'alimentation élevés, caractérisés par une grande dépendance aux aliments achetés (2012 étant la pire année pour le ratio coût aliment/prix du lait). L'avantage souvent attribué à la production laitière californienne quant au coût du travail se vérifie, mais davantage sur la productivité du travail en volume que sur les conditions de rémunération. En effet, l'enquête évalue que les coûts horaires de la main-d'œuvre, incluant les avantages en nature (maison, nourriture) étaient en moyenne de 15 \$US/heure.

Tableau 3. Caractéristiques des exploitations laitières spécialisées en Nouvelle-Zélande, dans les États de Californie et de New York et dans quelques pays de l'UE (2012)

	Californie	Etat de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
Nombre d'exploitations (échantillon)	126	169	217	110	404	158	305	337
Nombre d'exploitations (extrapolé)				8 388	9 113	7 809	15 520	3 283
SAU par exploitation (ha)	ns	562	141	63	73	52	50	140
Main d'œuvre salariée en % du total	95%	81%	> 62%	5%	25%	15%	9%	52%
Nombre de vaches par exploitation	1 355	609	397	50	85	66	84	152
Lait produit par vache (litres)	9 900	11 200	4 100	7 100	8 000	5 300	7 700	8 400
Lait produit par exploitation (litres)	13 412 000	6 812 000	1 613 000	351 000	680 000	350 000	649 000	1 268 000
Lait produit par travailleur UTA (litres)	1 227 000	503 000	577 000	206 000	356 000	226 000	386 000	513 000

Tableau 4. Les coûts de production et prix de revient du lait en 2012, en € / 1000 litres

	Californie	Etat de New-York	Nouvelle-Zélande	Bretagne + Pays de Loire	Allemagne du Nord	Irlande	Pays-Bas	Danemark
Consommations intermédiaires (déductions faites des ventes de produits végétaux) (1)	239 €	239 €	169 €	239 €	258 €	238 €	263 €	272 €
dont Coûts d'alimentation	203 €	129 €	69 €	67 €	108 €	87 €	108 €	117 €
dont Intrants liés aux surfaces (déduction faite des productions végétales vendues)	- €	22 €	39 €	8 €	10 €	37 €	13 €	6 €
dont Autres consommations intermédiaires y. c. services	37 €	88 €	61 €	164 €	140 €	114 €	142 €	149 €
Charges fixes (2)	38 €	90 €	139 €	119 €	107 €	84 €	142 €	191 €
dont Amortissements	5 €	25 €	22 €	76 €	55 €	45 €	65 €	55 €
dont Intérêts	1 €	8 €	68 €	15 €	14 €	10 €	49 €	76 €
dont Salaires	27 €	48 €	35 €	6 €	15 €	17 €	7 €	41 €
dont Fermage	5 €	9 €	14 €	22 €	23 €	12 €	21 €	19 €
Taxes et assurances (3)	2 €	7 €	11 €	15 €	15 €	14 €	16 €	10 €
Mise en marché du lait (4)	9 €	15 €						
Animaux remplacement et autres produits (animaux, divers) en déduction des coûts (5)	22 €	-39 €	-17 €	-58 €	-56 €	-78 €	-61 €	-57 €
Point mort avant aides = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	310 €	312 €	301 €	315 €	324 €	258 €	360 €	416 €
Aides directes pour 1000 litres (6)				67 €	47 €	58 €	44 €	54 €
Point mort avec aides = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)	310 €	312 €	301 €	248 €	277 €	200 €	316 €	362 €
Rémunération du travail de l'exploitant (UE : 1.5 SMIC français) (7)		8 €	22 €	117 €	54 €	100 €	61 €	24 €
Prix de revient du lait = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)+(7)	310 €	321 €	323 €	365 €	331 €	300 €	377 €	386 €
Prix du lait (euros par 1000 litres)	299 €	349 €	350 €	339 €	347 €	317 €	385 €	369 €

Source : DairyNZ Economic Survey 2012-13 ; Dairy Farm management - Business Summary New York State 2012; Dairy Marketing California Cost of Production 2012 Annual Summary, DG AGRI RICA UE 2012 – traitement des auteurs ; exploitations laitières spécialisées pour l'UE (lait/produit hors aides >=70% et moins de 5 vaches allaitantes, et moins de 0.2 gros bovins mâles engrainés par vache et <25 veaux de boucherie)

Les coûts d'alimentation sont moindres dans l'**État de New York** et s'appuient sur une certaine autonomie alimentaire (cultures fourragères de maïs et de prairies cultivées). Les prix élevés des céréales et des oléagineux ont doublement favorisé cette région par rapport à la Californie, car les excédents vendus sur le marché viennent en déduction des coûts dans le calcul du point mort. La productivité par vache y est par ailleurs la plus élevée.

Sur l'ensemble de la période 2004-2014, les coûts d'alimentation sont aussi ceux qui ont le plus contribué à la hausse du coût total aux États-Unis, avec une augmentation de 66 % en Californie, responsable de 87 % de la hausse du coût total et de 62 % dans l'État de New York (pour 49 % de la hausse du coût).

3.2. En France, une autonomie alimentaire qui coûte cher ou n'est pas assez valorisée par le marché

L'existence de quotas contraignants et non marchands a conduit les exploitations laitières de l'Ouest de la France à se diversifier plus souvent (viandes et cultures en particulier) que leurs voisines des plus puissants bassins laitiers européens (Chatellier et al, 2013). Et aussi à tirer au mieux parti de ce quota limitant en développant des systèmes de production plus autonomes pour leur alimentation (Pflimlin, 2010). C'est encore ce qui ressort de la comparaison réalisée ici en 2012 avec quelques pays du monde. L'alimentation achetée ramenée aux 1000 litres de lait (et non par vache) en France (Ouest) y semble du même ordre de grandeur qu'en Nouvelle-Zélande, voire même inférieure au niveau irlandais en raison des différences de productivité (7 100 litres par vache dans l'Ouest français, contre 4 100 litres en Nouvelle Zélande, 5 300 litres en Irlande). Par kg de Matière Sèche Utile du lait, l'avantage revient toutefois à la Nouvelle-Zélande en raison d'un lait plus riche.

Si les exploitations laitières de ces trois bassins paraissent les plus autonomes, le « coût » de cette autonomie (la production d'une large fraction de l'alimentation des vaches) n'y est pas le même. En Irlande et en France, cette autonomie se traduit par une productivité du travail apparente (en litres par UTA) inférieure puisqu'elle intègre de fait davantage de tâches de production fourragère. La nature de cette production fourragère, herbe pâturée en Irlande, versus fourrages très majoritairement cultivés, récoltés, distribués mécaniquement en France (maïs et herbe) se traduit par des charges différentes : les charges en engrais pour 1000 litres sont plus élevées en Irlande, mais les frais de mécanisation sont bien plus forts en France (amortissements et travaux par tiers). Au final, les exploitations françaises de l'Ouest dépensent moins en achats d'aliments que celles de l'Allemagne du Nord mais le coût d'équipement consacré à cette production fourragère cultivée renverse cet avantage (Institut de l'Élevage, 2015).

Les raisons de ce « suréquipement » des exploitations françaises sont multiples. Le retour à la croissance durant la phase de sortie progressive des quotas a été coûteux et le reste dans la période actuelle, notamment en matériel. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer :

- i) Un contexte post-quotas peu lisible en France avec maintien de fait du contingentement de la production qui a pu induire des erreurs d'anticipation sur les volumes à produire.
- ii) Une main-d'œuvre essentiellement familiale avec peu de salariés qui incite à un équipement conséquent pour limiter l'astreinte et la pénibilité du travail.
- iii) Une adaptation très ou trop lente de la fiscalité à la volatilité des prix et des revenus ce qui incite toujours les éleveurs à s'adapter à court terme en jouant sur les charges de mécanisation (malgré une faible réversibilité) plutôt qu'à constituer et à gérer une épargne de précaution sur le moyen terme.

Ainsi, malgré une meilleure capacité de résistance (deuxième point mort le plus bas après l'Irlande en 2012), leur pratique actuelle de l'autonomie coûte cher en compétitivité aux exploitations françaises ou n'est pas assez valorisée par le marché. Pourtant, les comparaisons réalisées ici sur l'année 2012, maximum historique pour le prix de l'alimentation animale, favorisaient ces stratégies autonomes. Le maintien de la compétitivité « prix » des exploitations laitières françaises semble donc passer par la poursuite de gains de productivité du travail qui se sont accélérés avec la sortie progressive des quotas. Alors que c'est dans la compétitivité « hors prix » (démarcation et signes officiels de qualité) que se valoriseront le mieux les productions des exploitations les plus autonomes.

Conclusion

Second pays européen pour la production laitière et pour les exportations vers les pays tiers, la France possède probablement un des plus forts potentiels laitiers avec l'Allemagne et la Pologne. Elle dispose d'atouts indéniables pour affronter l'avenir, dont : une combinaison de potentiels fourragers élevés, en herbe et en maïs ensilage (Peyraud, 2013); une surface agricole abondante, avec un niveau d'intensification des surfaces fourragères inférieur aux concurrents du nord de l'UE ; un coût modéré du foncier (ailleurs rares sont les zones où l'on peut faire du lait avec des terres à moins de 20 000 €/ha) ; des savoirs faire reconnus dans la production et la transformation laitière, avec une industrie puissante et innovante, etc.

Elle affiche cependant d'autres spécificités qui pourraient se transformer en facteurs limitants. Le rythme de diminution du nombre d'exploitations est désormais plus rapide que dans bien des pays d'Europe du Nord. La filière aura besoin de chefs d'exploitation et doit affronter les questions liées à l'attractivité du métier, aux conditions notamment financières d'installation, au niveau de formation et aux compétences attendues des futurs chefs d'exploitation. Le faible poids de la main-d'œuvre salariée, notamment dans les grandes exploitations, pourrait se transformer en handicap ou en rigidité dans la poursuite des gains de productivité du travail sachant que son niveau actuel, plus faible qu'en Europe du Nord, se traduit aujourd'hui par un niveau de rémunération du travail également nettement plus faible (Institut de l'Élevage, 2015). Les aides publiques à la modernisation et la lisibilité du contexte post-quotas (liberté de l'offre versus contractualisation et encadrement) ont parfois été beaucoup plus favorables aux investissements à l'étranger, notamment en bâtiments (Pays-Bas et Allemagne du Nord). Enfin le faible degré de spécialisation des exploitations, l'augmentation des surfaces en terres labourables par actif, la concurrence entre productions agricoles au sein des exploitations sont autant de facteurs qui renforcent l'exigence d'une gestion de la forte volatilité de la rentabilité de la production laitière. Pour permettre des investissements de plus en plus lourds, des réponses (contractualisation, mécanismes assurantiels, fiscalité) devront être apportées sous peine de voir se multiplier les arbitrages défavorables à la production laitière, et la place de la France laitière régresser sur la scène européenne.

L'avenir du secteur laitier français n'est pas écrit. Jusqu'à la fin des quotas, la production laitière n'y souffrait d'aucun handicap de compétitivité sur les coûts (notamment par rapport à l'Allemagne), sauf par rapport à l'Irlande qui semble être devenue la zone exportatrice la plus compétitive au monde sur ce point (Donnellan et al, 2015). Cet avantage compétitif semble s'être fortement accru en 2015 (Teagasc, 2015) à la suite de la suppression des quotas et à une augmentation de production d'environ 20 % par exploitation qui a provoqué une dilution des coûts fixes dans un contexte de prix d'intrants modérés et climatiquement favorable, ce qui a permis aux éleveurs irlandais de presque maintenir leur bon revenu de 2014 (-4 %) malgré une baisse de prix du lait de 20 %. Dans le même temps, la production française a faiblement progressé avant de régresser début 2016, à rebours de l'évolution européenne. Les mêmes conséquences que celles constatées en 2009 sur l'évolution du point mort des exploitations européennes peuvent être anticipées pour 2015/16 : hausse en France et baisse ailleurs en Europe dans les pays qui ont dilué les coûts fixes. Les revenus des éleveurs laitiers français sont attendus en forte baisse pour 2015 d'après les estimations des Réseaux d'élevage (Institut de l'Élevage, 2016), malgré une baisse de prix inférieure (15 %).

La gestion des volumes par les opérateurs français expose les producteurs à une équation microéconomique difficile à résoudre puisqu'ils sont bel et bien en compétition sur les prix et donc sur les coûts pour la fraction du lait transformée en commodités laitières. Si une coordination européenne sur les volumes s'avère impossible (les principales coopératives européennes étrangères ne voulant laisser aucune opportunité à leurs concurrents sur le marché mondial), la ou les stratégies alternatives semblent souvent difficiles à établir dans le cas français. En l'absence de volumes accordés aux exploitations françaises, elles semblent nécessiter des niveaux de prix durablement plus élevés en moyenne, ce qui n'était pas le cas actuellement. Ces stratégies doivent à l'évidence être partagées entre des producteurs et des transformateurs français très divers pour co-construire un avenir à long terme. Elles seraient plus faciles à bâtir si le consommateur attachait une valeur, hors produits différenciés, au mode de production du lait et donc à la plus forte autonomie des exploitations françaises. Enfin, si une meilleure valorisation du lait au producteur est souhaitable, des marges de progrès existent également sur les coûts. Si le fort niveau des charges de mécanisation dans les exploitations françaises ne peut se résoudre avec des volumes supplémentaires, des solutions existent pour partager certaines charges entre exploitations voisines ou externaliser réellement (sans doublons) certains travaux.

Références bibliographiques

- Bojnec S. et Ferto I. (2014). Export competitiveness of dairy products on global markets: the case of the European Union countries. *Journal of Dairy Science*, vol. 97 (10), 6151-6163.
- Bowman S., Conway P. (2013). China's recent growth and its impact on the New Zealand Economy. *New Zealand Treasury working paper*, 13-15, 31 p.
- CFDA (2000-2015). Cost of production annual. California Department of Food and Agriculture.
- Chatellier V., Lelyon B., Perrot C., You G. (2013). Le secteur laitier français à la croisée des chemins. *INRA Productions Animales*, 26 (2), 71-94.
- CNIEL (2016). L'économie laitière en chiffres. Editions Maison du lait, 188 p.

- DairyNZ (2000-2015). DairyNZ Economic Survey.
- Donnellan T., Hennessy T., Fiona T., 2015. The end of the quota Era: a history of the Irish dairy sector and its future prospects. TEAGASC report, 104 p.
- Dunstan A., Skilling H., Newman M, Mounsey Z., (2015). "An updated assessment of dairy sector vulnerabilities". *Reserve Bank of New Zealand Bulletin*, Vol. 78, No. 8,
- Foote K., Joy M., Deathe R.G., 2015. New Zealand dairy farming: milking our environment for all its worth. *Environmental Management*, 56, 709-720.
- Francesconi M., DaSilva D., Wilczek M. Prentice C., Kimball T. (2013). Cost of production 2013 Annual. California Department of Food and Agriculture, 25 p.
- Hemme T., Uddin M., Ndambi O. (2014). Benchmarking cost of milk production in 46 countries. *Journal of Reviews on Global Economics*, 3, 254-270.
- IFCN (2013). Overview on milk prices and production costs world wide, 8 p.
- Institut de l'Élevage (2010). La filière laitière aux Pays-Bas : un dynamisme bridé ? *Dossier Economie de l'Élevage*, n° 403, 64 p.
- Institut de l'Élevage (2012a). Les Allemagnes laitières : voies divergentes et avenir contrastés. *Dossier Economie de l'Élevage*, n°426, 31 p.
- Institut de l'Élevage (2012b). Coût de production en élevage bovins lait. Manuel de référence de la méthode proposée par l'Institut de l'Élevage. Collection Résultats, 36 p + annexes.
- Institut de l'Élevage (2013). L'élevage irlandais et ses filières. *Dossier Economie de l'Élevage*, n°436, 47 p.
- Institut de l'Élevage (2015). Lait en Europe du Nord : forces, faiblesses et potentiels en 2020. *Dossier Economie de l'Élevage*, n°462, 48 p.
- Institut de l'Élevage (2016). 2015, de la dérégulation... aux désordres des marchés en 2016. *Dossier Economie de l'Élevage*, n°465, 41 p.
- International Dairy Federation (2015). The world dairy situation 2014. *Bulletin*, n°476, 230 p.
- Knoblauch W., Dymond C., Karszes J., Kimmich R (2000-2015). Dairy farm management business summary », New York State, Cornell University.
- Lagrange V., Whitsett D., Burris C. (2015). Global market for dairy proteins. *Journal of Food Science*, vol. 80, 16-22.
- OCDE-FAO (2015). Perspectives agricoles 2015-2024. Rapport, 162 p.
- Perrot C., Mottet A., You G. (2011). Les modèles laitiers européens du nord de l'UE à l'épreuve de la volatilité. 18^{ème} colloque 3R (*Rencontres Recherches Ruminants*), Paris, 317-320.
- Peyraud J.L. (2013). Les élevages laitiers et le lait demain : exercice d'analyse prospective. *INRA Productions Animales*, 26 (2), 221-230.
- Pflimlin A. (2010). Europe laitière : valoriser tous les territoires pour construire l'avenir, Editions La France Agricole, 314 p.
- Sharma S. et Z. Rou (2014). China's dairy Dilemma: the evolution and future trends of China's dairy industry. Report, Institute for Agriculture and Trade Industry, 30 p.
- Teagasc (2015). National Farm Survey: Preliminary Results 2015, 15 p.
- Trouvé A., Dervillé M., Gouin D.M., Pouch T., et al. (2016). Étude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitier européen ? Rapport d'une étude financée par le Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, Paris, 281 p.
- USDA (2015). China's growing demand for agricultural imports. *Economic information bulletin*, 136, 33 p.